

A.S.V.M.T.
Chartreuse de Valbonne
30130 SAINT PAULET DE CAISSON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **A.S.V.M.T.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

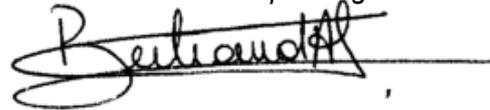
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 20 juin 2024

SAS SENSEA AUDIT
Représentée par Anne-Laure BERTRAND
Commissaire aux comptes signataire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand', with a horizontal line extending to the right.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	156 361	74 361	82 000	98 654
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	183 387	174 504	8 884	25 382
	Autres immobilisations incorporelles (1)	188 413	74 917	113 495	119 258
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 087 628	151 173	936 456	945 332
	Constructions	19 332 854	7 769 168	11 563 687	12 125 650
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 197 113	953 068	244 046	184 100
	Autres immobilisations corporelles	1 564 501	1 196 327	368 174	277 636
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 095		3 095	2 105	
Créances rattachées à des participations	25 198		25 198	25 198	
Autres titres immobilisés	276 905		276 905	289 471	
Prêts					
Autres immobilisations financières	14 285		14 285	14 352	
TOTAL (I)	24 029 741	10 399 419	13 630 323	14 104 188	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	12 828		12 828	12 828
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	144 800		144 800	168 869
	Marchandises	1 039		1 039	1 109
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	415 416	109 296	306 120	432 676
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	553 145		553 145	470 528	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 824 789		1 824 789	408 505	
DISPONIBILITES	1 067 339		1 067 339	2 422 419	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	308 073		308 073	296 779
	TOTAL (II)	4 327 429	109 296	4 218 133	4 213 712
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	28 357 170	10 508 715	17 848 455	18 317 900	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				39 550	
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	4 770 510	4 770 510
	Fonds propres complémentaires	1 635 068	1 635 068
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	64 917	64 917
	Réserves pour projet de l'entité	726 197	726 197
Autres			
Report à nouveau	3 383 736	3 059 001	
Excédent ou déficit de l'exercice	147 125	349 096	
	Total des fonds propres (situation nette)	10 441 932	10 294 807
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	164 468	164 468
	Total des fonds propres	10 606 399	10 459 274
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	53 073	67 473
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	53 073	67 473
Provisions	Provisions pour risques	165 592	165 592
	Provisions pour charges	680 126	680 126
	Total des provisions	845 718	845 718
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 843 852	5 591 683
	Emprunts et dettes financières divers	4 917	3 717
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 900	313 149
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	894 406	852 783
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	209 190	184 103	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	6 343 265	6 945 435
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		17 848 455	18 317 900
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		147 125,17	349 095,56
(1) Dont à moins d'un an		2 180 753	2 095 962
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	125 967	188 556
	dont ventes de dons en nature	9 174	7 993
	Ventes de prestations de service	839 637	844 783
	dont parrainages	357 442	351 446
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	8 988 112	8 831 698
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	76 543	40 543
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	506 688	496 106
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 749	231 324
Utilisations des fonds dédiés	14 400		
Autres produits	1 790	36 949	
	Total des produits d'exploitation	10 567 886	10 669 959
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	12 382	11 289
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	181 889	195 344
	Variation de stock		8 134
	Autres achats et charges externes	2 171 839	2 304 204
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	547 659	518 587
	Salaires et traitements	4 713 813	4 490 115
	Charges sociales	1 772 870	1 688 383
	Dotation aux amortissements et dépréciations	723 096	668 388
	Dotation aux provisions	61 026	150 000
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	167 788	176 935
	Total des charges d'exploitation	10 352 362	10 211 378
	RESULTAT D'EXPLOITATION	215 524	458 580



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		215 524	458 580
PRODUITS FINANCIERS	De participation	17 134	9 966
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	50 097	3 828
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	67 231	13 794
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	158 784	150 659
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	158 784	150 659
RESULTAT FINANCIER		(91 553)	(136 865)
RESULTAT COURANT avant impôts		123 971	321 715
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	25 109	21 381
	Sur opérations en capital		6 000
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	25 109	27 381
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 955	1
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 955	1
RESULTAT EXCEPTIONNEL		23 154	27 381
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		10 660 226	10 711 134
TOTAL DES CHARGES		10 513 101	10 362 038
EXCEDENT ou DEFICIT		147 125	349 096
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Préambule

Le projet associatif de l'ASVMT est le texte fédérateur de tous les acteurs de notre association : adhérents, bénévoles, professionnels.... et constitue pour nous la référence de notre action.

Ce projet a pour but d'œuvrer dans l'intérêt général des personnes accueillies

- Agir pour diminuer et pallier leur handicap
- Tout mettre en œuvre pour permettre une bonne qualité de vie, malgré le vieillissement et le handicap.
- Obtenir la meilleure intégration possible des personnes en situation de handicap dans la société.

Pour répondre à l'ensemble des besoins actuels sur l'ensemble des sites d'accueil, l'ASVMT mobilise les moyens humains (environ 65 adhérents et près de 200 salariés), techniques (sur plusieurs sites comme au siège social à la Chartreuse de Valbonne, à Pont Saint Esprit, Bagnols sur Ceze, Laudun...) et financiers (un patrimoine foncier et immobilier et un bilan consolidé de près de 20 M d'euros.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 848 455 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produit de **10 660 226 euros** et un total charges de **10 513 101 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 147 125 euros**.

L'exercice considéré débute **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**
Il a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04 juin 2024.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- La loi n°83 353 du 30 Avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- Les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
 - 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable générale
 - 2018-06 du 05 Novembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

but non lucratif.

- 2019-04 du 08 Novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- L'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code.
- L'arrêté du 20 Décembre 2023 relatif au plan comptable applicable aux E.S.M.S. relevant du I de l'article L.312-1 du C.A.S.F.
- L'instruction codificatrice n°09-006 M22 du 31 Mars 2009 (Tome I : le cadre comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Analyse du résultat :

Le résultat de l'association est d'un montant net de 147 125 euros il se décompose entre :

- le résultat de la gestion propre pour un montant de 114 693 euros
- le résultat de la gestion contrôlée pour un montant de 32 522 euros

Le résultat de la gestion contrôlée correspond à l'activité des établissements dont le financement est sous contrôle de tiers financeurs.

Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La méthode de comptabilisation de composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

Les constructions

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Rénovations des constructions	10 à 15 ans
- Agencements & aménagement des constructions	5 à 20 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans

Réévaluation :

L'association a procédé à la réévaluation de son patrimoine à la clôture des comptes 2002. Les compléments de valeur ont été concentrés sur le site de la Chartreuse. Les principes retenus en matière d'amortissement des valeurs réévaluées ont été les suivants :

- La partie classée monument historique de la chartreuse qui n'est pas affectée à la réalisation d'une activité sanitaire ou médico-sociale ne fait l'objet d'aucun amortissement. La valeur du patrimoine concernée s'élève à 3 721 832 €.

- La partie du patrimoine utilisée pour les besoins du développement des activités Médico-sociales maintenues sur le site historique de la chartreuse est amortie sur 100 ans. La valeur du patrimoine concernée représente la somme de 3 200 745 €.

L'écart de réévaluation, conformément à l'assemblée générale d'approbation des comptes 2002, a fait l'objet d'une incorporation dans les fonds propres de l'association, permettant dans un deuxième temps de pratiquer un apurement des pertes antérieures.

Politique d'Amortissement :

L'association utilise pour l'ensemble de ses établissements, et pour sa propre gestion la tolérance issue de la réglementation médico-sociale en matière d'amortissement. Les premières dotations sont constatées à compter du 1er janvier de l'exercice suivant.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".
Les produits fabriqués (vins) sont valorisés au coût de production (matières premières et salaires chargés).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Indemnités de départ à la retraite :

L'évaluation du coût des départs à la retraite a été faite sur la base d'un départ à l'âge légal de la retraite à 65 ans. Les droits acquis par les salariés présents au 31 décembre 2023 s'élèvent à : 777 223 € en grille actuarielle. Nous précisons qu'afin de se conformer à la législation 2008 ce montant tient compte des charges patronales (56 %).

Il est précisé qu'une dérogation aux principes comptables a été opérée. En effet, certains engagements de retraite ont été partiellement comptabilisés avec l'accord de l'autorité de tarification. Ceux-ci représentent des sommes inscrites dans les financements par les tutelles, soit un montant de 154 184 €. Le montant de l'engagement non comptabilisé est de 623 039 €.

Voici l'évolution du montant des engagements de retraite (charges patronales incluses, taux retenu de 56 %) :

- montant 2020 : 746 281€
- montant 2021 : 726 599€
- montant 2022 : 693 367€
- montant 2023 : 777 223€

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits significatifs :

PRISE DE PARTICIPATION

Le 03 mai 2023, l'Association a souscrit 99% des titres à la constitution de la SCI VALBONN INSERTION. Il s'agit d'une société civile immobilière dont l'objet est l'acquisition de locaux.

Congé payés et arrêt maladie :

La loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne du 22 Avril 2024 apporte une réponse aux jurisprudences du 13 septembre 2023 de la Cour de Cassation. Elle met en conformité le droit Français avec le droit de l'Union Européenne en consacrant le principe selon lequel les salariés en arrêt maladie acquièrent des congés payés. Elle instaure, notamment, un délai de report de congés limité à 15 mois ainsi que de nouvelles obligations pour les employeurs. A la clôture 2023, l'ASVMT a procédé à une analyse de sa situation au regard de cette nouvelle loi.

Toutefois, s'agissant d'un passif éventuel au moment de l'établissement des comptes annuels, ce montant n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation pour risque au dans les comptes au 31/12/2023. En revanche, à compter de l'exercice 2024, la provision pour congés payés intégrera les conséquences induites par l'adoption de cette loi.

SCI du Grand Cloître :

Dans le prolongement de la chronologie des étapes judiciaires décrites dans l'annexe des comptes annuels de 2017, il convient de préciser que la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Nîmes en ce qu'elle limitait la période de prise en compte du préjudice de dégradation des locaux. A la date d'établissement de l'annexe, l'arrêt de la Cour de cassation rendu est favorable à l'Association mais la procédure de liquidation engagée par à SCI du Grand Cloître pourrait entraver la gestion de la mise en cause des responsabilités.

Créance de l'Esat :

L'Esat, atelier Hygiène et Propreté, a constitué une provision pour dépréciation de 4 712 € HT au titre d'une créance détenue sur la SARL VAL DE CEZE, inscrite en procédure judiciaire.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Litiges en cours :

Néant

La rémunération des directeurs :

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres salariés s'est élevé à 252 262 euros € pour l'exercice 2023.

Engagements hors bilan :

Garanties : caution ste caution (convention) : **323 165.35 €**
Hypothèque conventionnelle : **262 675.82 €**
Caution personne(s) morale(s) : **194 346.13 €**
Hypothèque légale spéciale rang 1 : **468 068.84 €**
Caution collectivité publique : **454 136.47 €**
Caution solidaire : **454 136.47 €**
Caution divers taxes et impôts : **1 700 €**
Caution morale commune de Bagnol sur Cèze : **225 078.92 €**
Nantissement compte titres : **225 013.75 €**

Appréciation du Bénévolat :

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a aucune incidence sur le résultat mais a pour but de donner une image fidèle des activités et du patrimoine de l'association. S'agissant des contributions en travail, elles sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement. Le Guide Associations et Fondations de la CNCC et de l'OEC (09-2011 p. 235) apporte les précisions suivantes relatives aux apports en travail. Parmi les heures de travail fournies gratuitement à l'association, il y a lieu de distinguer les travaux suivants :

1. Travaux administratifs, pour lesquels il peut être fait usage :
 - des tarifs pratiqués par les services de personnel de remplacement ;
 - du montant horaire, charges sociales et fiscales comprises, correspondant à la rémunération prévue pour la qualification, déterminée par la convention collective ou la grille des salaires à laquelle est rattaché l'établissement ;
2. Activités de formation et d'animation, en distinguant :
 - le personnel extérieur : il n'existe pas de tarif pour ce genre de personnel qui est rémunéré selon sa



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur ou sa notoriété ;

- le personnel intérieur (membres de l'association, personnel salarié de l'association travaillant bénévolement) : taux compatible avec l'activité exercée. Ainsi, une tâche de formation (cours de gestion, par exemple) est valorisée sur la base de la rémunération d'un professeur de gestion. Le but à atteindre est toujours la recherche du coût réel ;

3. Autres tâches : les personnels enseignants, les personnels sociaux, les personnels soignants dépendent en général de conventions collectives, étendues ou non. Il apparaît donc préférable de dresser le tableau des appointements d'équivalence et des charges de ces divers personnels apportant leur concours volontaire en les référant chacun par des indices des conventions collectives exactement comme le seraient des personnels normalement rémunérés en fonction de leurs compétences et du poste tenu. Il s'agit alors du concours volontaire brut, auquel il convient d'ajouter les charges afférentes, et le cas échéant les avantages en nature.

Le total des heures des bénévoles représente une base comparable à celle constatée en 2021 :

- Au titre de la vie Associative et des instances 450 heures
- Au titre des missions spécifiques 3 094 heures

La valorisation globale du bénévolat peut être appréciée à 233 009 €



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	528 161					528 161
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	528 161					528 161
CORPORELLES						
Terrains	1 087 628					1 087 628
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	15 765 829					15 765 829
Instal technique, matériel outillage industriels	3 565 500		1 525			3 567 025
Instal., agencement, aménagement divers	1 103 030		94 084			1 197 113
Matériel de transport	246 620		144 085			390 705
Matériel de bureau, informatique et mobilier	285 975					285 975
Autres immobilisations corporelles	855 131		19 523			874 654
Immobilisations grévées de droits	11 510		1 656			13 166
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 921 224		260 873			23 182 097
FINANCIERES						
Participations et créances rattachées	27 303		990			28 293
Autres titres immobilisés	289 471		2 684		15 250	276 905
Prêts						
Autres immobilisations financières	14 352				66	14 285
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	331 126		3 674		15 316	319 484
TOTAL	23 780 510		264 547		15 316	24 029 741



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Autres	284 866	38 916		323 782
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	284 866	38 916		323 782
CORPORELLES				
Terrains	142 296	8 877		151 173
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	5 241 146	309 096		5 550 243
instal. agencement aménagement	1 964 533	254 392		2 218 925
Instal technique, matériel outillage industriels	918 930	34 138		953 068
Autres instal., agencement, aménagement divers	189 866	13 972		203 838
Matériel de transport	169 027	34 198		203 225
Matériel de bureau, mobilier	752 058	25 697		777 754
Autres immobilisations corporelles	13 602	3 811		17 412
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 391 457	684 180		10 075 637
TOTAL	9 676 323	723 096		10 399 419



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	25 198		25 198
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	14 285		14 285
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	415 416	415 416	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 220	161 220	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 261	9 261	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	146	146	
	Divers			
	Groupe et associés	308 073	308 073	
	Débiteurs divers	74 446	74 446	
	Charges constatées d'avances	308 073	308 073	
	TOTAL DES CREANCES	1 316 117	1 276 633	39 483
	Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 843 852	681 340	4 162 512	
	Emprunts et dettes financières divers	4 917	4 917		
	Fournisseurs et comptes rattachés	390 900	390 900		
	Personnel et comptes rattachés	330 134	330 134		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	485 334	485 334		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 659	15 659		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	63 280	63 280		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	209 190	209 190		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	6 343 265	2 180 753	4 162 512		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	735 806				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement	140 364		140 364
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	24 104		24 104
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Réserves des plus-values nette d'actif			
	Provisions autres			
PROVISIONS REGLEMEENTEES	164 468			164 468
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires	154 184		154 184
	Pour impôts	22 440		22 440
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	669 094		669 094	
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	845 718			845 718
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients	49 751	61 026	1 481
	Autres			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	49 751	61 026	1 481	109 296
TOTAL GENERAL	1 059 936	61 026	1 481	1 119 482
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		61 026	1 481	



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	4 770 510			4 770 510
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	1 635 068			1 635 068
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	64 917			64 917
Réserves réglementées				
Autres réserves	726 197			726 197
Report à nouveau	3 059 001	324 735		3 383 736
Résultat de l'exercice	349 096	147 125	349 096	147 125
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	(309 982)	87 640	63 279	(285 621)
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	164 468			164 468
TOTAL	10 459 274	559 500	412 375	10 606 399



Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés a l'investissement	45 000	9 000		36 000
Fonds dédiés sur contributions	9 000	5 400		3 600
Fonds dédiés ARTT CAT	13 473			13 473
TOTAL	67 473	14 400		53 073

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		290 712
Autres créances clients		66 462
<i>CDS CLIENTS FACTURE A ETABLIR</i>	9 423	
<i>FHCLIENTS FACTURES È +TABLIR</i>	6 068	
<i>MD CLIENTS FACTURES A +TABLIR</i>	43 747	
<i>SAYS CLIENTS FACTURES È +TABLIR</i>	3 154	
<i>FV CLIENTS FACTURES È +TABLIR</i>	4 071	
Autres créances		224 249
<i>FV * PARTICIPT_ RESIDENTS</i>	157 679	
<i>FH * PARTICIPT_ RESIDENTS</i>	1 670	
<i>FV * MUTUELLES RESIDENTS</i>	1 872	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	20 978	
<i>INTERETS COURUS</i>	42 052	



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		696 632
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT+R TS COURUS/EMPR. AUPR+S +TAB.</i>	4 628	4 628
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FRE NON PARV</i>	40 217	40 217
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROVISIONNEE_C.P.</i> <i>CHARGE A PAYER SECU. SOC. ET AUTRES</i> <i>INDEMNIT+S JOURNALIÈRES</i> <i>INDEMNITES S.S. TH</i>	324 532 156 940 3 770 454	485 696
Autres dettes <i>RABAIS REMISES RISTOURNES È ACCORDE</i>	166 091	166 091



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		308 073	308 073
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			308 073



Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		989 743
Ventes de marchandises		18 218
VENTES +PICERIE 5.5 %	9 174	
VENTES DE LIVRES	47	
VENTES DE LIQUEUR	8 287	
VENTES CARTES POSTALES	35	
VENTE ACCESSOIRE VIN	676	
Production vendue Biens		131 888
VIN BOUTEILLE 19.6_	100 528	
VENTE BAG IN BOX	17 128	
VENTE VIN EXPORT EXONERE DE TVA	1 408	
VIN EN VRAC	4 018	
DISTILLATION	7 631	
VENTES BOISSONS NON ALCOOLIQUES	1 017	
VENTE S_PRODUIIT MARC	158	
Production vendue Services		839 637
VISITE CHARTREUSE 5.5_	33 603	
PRESTATIONS HEBERGEMENT	12 398	
PRESTATIONS TH	12 687	
PRESTATION HOTELIERE	40 858	
PRESTATIONS SERVICE DOM.	20 178	
PRODUITS FAMILLE ACCUEIL	28 965	
PRESTATIONS ESPACE VERT	115 941	
PRESTATIONS DE SERVICES INTERNE HOT	74 017	
PRESTATIONS SERVICE INTERNE AGRICOL	10 640	
CAF APL R+SIDENTS	357 442	
MISE A DISPOSITION DE SALLES 19.6_	2 583	
PRODUITS ACTIVITES ANNEX.	6 545	
DIVERS REPAS PERSONNEL	2 340	
PART. FRAIS REPAS ET TRANSPORT DS L	32 701	
REFACTURATION FRAIS DE TRANSPORT	158	
LOCATIONS DIVERSES	32 314	
REMB. CHARGES LOCATIVES	1 566	
MISE DISPOSIT PERSONNEL H2P	15 750	
AUTRES PRODUITS D'ACTIVIT+S ANNEXES	13 337	
REVERSION VENTE DE VIN	11 368	
CHARGES LOCATIVES	68	
REVERSION VISITE MONUMENT	14 180	
Chiffre d'affaires par marché géographique		989 743
Chiffre d'affaires FRANCE		989 067
VENTES +PICERIE 5.5 %	9 174	
VENTES DE LIVRES	47	
VENTES DE LIQUEUR	8 287	
VENTES CARTES POSTALES	35	
VIN BOUTEILLE 19.6_	100 528	
VENTE BAG IN BOX	17 128	
VENTE VIN EXPORT EXONERE DE TVA	1 408	
VIN EN VRAC	4 018	
DISTILLATION	7 631	



Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<i>VENTES BOISSONS NON ALCOOLIQUES</i>	1 017	
<i>VENTE S_PRODUIIT MARC</i>	158	
<i>VISITE CHARTREUSE 5.5_</i>	33 603	
<i>PRESTATIONS HEBERGEMENT</i>	12 398	
<i>PRESTATIONS TH</i>	12 687	
<i>PRESTATION HOTELIERE</i>	40 858	
<i>PRESTATIONS SERVICE DOM.</i>	20 178	
<i>PRODUITS FAMILLE ACCUEIL</i>	28 965	
<i>PRESTATIONS ESPACE VERT</i>	115 941	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES INTERNE HOT</i>	74 017	
<i>PRESTATIONS SERVICE INTERNE AGRICOL</i>	10 640	
<i>CAF APL R+SIDENTS</i>	357 442	
<i>MISE A DISPOSITION DE SALLES 19.6 _</i>	2 583	
<i>PRODUITS ACTIVITES ANNEX.</i>	6 545	
<i>DIVERS REPAS PERSONNEL</i>	2 340	
<i>PART. FRAIS REPAS ET TRANSPORT DS L</i>	32 701	
<i>REFACTURATION FRAIS DE TRANSPORT</i>	158	
<i>LOCATIONS DIVERSES</i>	32 314	
<i>REMB. CHARGES LOCATIVES</i>	1 566	
<i>MISE DISPOSIT PERSONNEL H2P</i>	15 750	
<i>AUTRES PRODUITS D'ACTIVIT+S ANNEXES</i>	13 337	
<i>REVERSION VENTE DE VIN</i>	11 368	
<i>CHARGES LOCATIVES</i>	68	
<i>REVERSION VISITE MONUMENT</i>	14 180	
Chiffre d'affaires EXPORT		676
<i>VENTE ACCESSOIRE VIN</i>	676	



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur SENSEA AUDIT	27 240	26 016	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur SENSEA AUDIT								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	27 240	26 016	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	27 240	26 016	100,00	100,00				



Annexe libre

Etat exprimé en euros

Effectif par statut au 31/12/2023

	CADRE HOMME	CADRE FEMME	NON CADRE HOMME	NON CADRE FEMME	TOTAL
CADRE	6	12			18
NON CADRE			21	93	114
TOTAL	6	12	21	93	132



Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI VALBONNE	87 257	99,00	15 394
SASU VALBONNE SERVICES	(239 299)	100,00	(74 193)
SCI VALBONNE INSERTION	(10 530)	99,00	(11 529)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères



Filiales et participations



Etat exprimé en euros

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI VALBONNE	1 000	87 257	99,00	990	990
SASU VALBONNE SERVICES	1 000	(239 299)	100,00	1 000	1 000
SCI VALBONNE INSERTION	1 000	(10 530)	99,00	990	990
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI VALBONNE	25 198		20 949	15 394	
SASU VALBONNE SERVICES	308 072		235 340	(74 193)	
SCI VALBONNE INSERTION			20 000	(11 529)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

